

## Les conditions d'admission...

Conditions de candidature	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Être apte médicalement et physiquement à la pratique et l'encadrement des Activités Physiques pour Tous.</li> <li>Remplir le dossier de candidature retraçant vos expériences en matière d'animation sportive.</li> </ul>	
Admission à la formation	
<b>Sélection sur dossier</b>	<b>Jusqu'au 18 septembre 2009</b> <i>(diplôme, expérience, projet, motivation)</i>
<b>1ères Sélections*</b>	<b>01 et 02 octobre 2009</b> <i>Écrit, oral, T.E.P. (parcours d'habileté motrice et un test d'endurance (test de Léger).</i>
<b>2nd sélections</b>	<b>11 et 12 janvier 2010</b> <i>Écrit, oral, T.E.P. (parcours d'habileté motrice et un test d'endurance (test de Léger).</i>
<b>Positionnement</b>	<b>25 au 29 janvier 2010</b> <i>Au regard de l'expérience et des compétences acquises par chaque stagiaire, un parcours individuel de formation (total ou partiel) sera proposé à la suite d'un positionnement.</i>

\* une 1ère liste de 10 stagiaires sera déterminée au cours de ces sélections.

## Renseignements et inscriptions...

Les renseignements et les inscriptions sont à effectuer auprès du service Formation de la FAL.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site [www.fal44.org](http://www.fal44.org). (ou adressé par courrier sur demande).

**FAL 44**  
**Formation Professionnelle**  
**Valérie Priol ou Eric Poriel**  
9 rue des Olivettes—BP 74107  
44041 NANTES cd 1  
tél : 02 51 86 33 10  
fax : 02 51 86 33 29  
Courriel : [formation@fal44.org](mailto:formation@fal44.org)

### Accès



**Transports en commun :**  
Lignes 2 et 3 : arrêt « Hôtel Dieu »  
Ligne 1 : arrêt « Commerce »  
à 500 m. de la FAL

**En train :**  
Gare à 800 m. de la FAL.  
Prendre « sortie Sud » de la gare et le quai Baco (suivre les rails)

**En voiture :**  
Centre ville—entre le CHU et la Cité des Congrès.  
Parking (payant) à 300 m

**DATE LIMITE DE  
DÉPÔT DU DOSSIER  
18 SEPTEMBRE 2009**

## Qui sommes-nous ?

La **Fédération des Amicales laïques de Loire-Atlantique** est une composante de la Ligue de l'enseignement. Elle regroupe 350 associations qui représentent 53 000 adhérents.

Elle est à la fois un réseau associatif, un mouvement complémentaire de l'école publique, une entreprise de l'économie sociale et solidaire et un mouvement d'idées.

Avec l'émergence, à partir des années 1980, de la professionnalisation des animateurs sportifs et socioculturels, la FAL s'est dotée d'un service de formation professionnelle diplômante et continue.

Agréée dès 1989 comme organisme de formation, la FAL s'est engagée entre autres, dans les formations socio-culturelles et sportives BP JEPS et DE JEPS (qui ont remplacé les BEATEP, BEESAPT, DEFA).

## Foire aux questions...

- **Puis-je m'inscrire à un module complémentaire sans être titulaire d'un BP JEPS APT ?**  
*Réponse : non, vous devez être déjà titulaire d'un BP JEPS ou en cours de formation.*
- **Dois-je effectuer moi-même les démarches auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire pour obtenir la subvention ?**  
*Réponse : non, vous n'avez aucune démarche à faire, nous les avons faites à votre place.*
- **De quel(s) UC puis-je être éventuellement allégé ?**  
*Réponse : vous pouvez être allégé des UC1-2-3 si vous avez le « tronc commun ». D'autres allègements sont également possibles suivant votre parcours et au vu des tests d'allègements.*
- **Est-ce que je garde ou pas le bénéfice de mes droits Assedic durant la formation et suis-je rémunéré durant la formation ?**  
*Réponse : si vous avez des droits Assedic en début de formation, ils courent automatiquement sur toute la durée de la formation. Sans droits Assedic mais bénéficiaire de la subvention de la Région, vous serez indemnisé par le Cnaséa.*
- **Quels types de structures dois-je cibler pour trouver un stage pratique ?**  
*Réponse : Toutes structures, (dans le domaine public ou privé), en lien avec la pratique multisports.*

Diplôme d'Etat de niveau IV

Devenez  
**Animateur Sportif**

**B.P. JEPS  
A.P.T.**

Formation conventionnée par le Conseil Régional des Pays de la Loire  
En cours d'habilitation auprès de la D.R.D.J.S.

## Brevet Professionnel

Jeunesse, Education Populaire et Sports

Activités Physiques pour Tous

du 08 MARS 2010  
au 04 MARS 2011

F.A.L.—Formation Professionnelle  
9 rue des Olivettes—BP 74107—44041 Nantes cedex 1  
Tel : 02 51 86 33 10  
Courriel : [formation@fal44.org](mailto:formation@fal44.org)  
Site : [www.fal44.org](http://www.fal44.org)

## L'animateur multisports...

Le titulaire du BP JEPS spécialité « Activités Physiques pour Tous » réalise pour tous les publics des prestations éducatives visant une double finalité :

- de développement et de maintien des capacités physiques individuelles,
- de découverte, de sensibilisation et d'initiation à des activités physiques ou sportives diversifiées.

D'autre part, il exerce ses fonctions au sein :

- des collectivités locales (filière sport de la Fonction Publique Territoriale),
- des associations sportives,
- d'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques et sportives (centres d'accueil collectif pour mineurs, bases de loisirs, comités d'entreprise, associations diverses...).

## Les objectifs de la formation...

- **Former des professionnels** capables d'exercer des fonctions d'animateurs sportifs polyvalents,
- **Développer des compétences professionnelles** dans le champ de l'animation sportive,
- **Répondre à la demande sociale** de nouvelles pratiques d'animation sportive en direction de nouveaux publics,
- **Acquérir un diplôme d'Etat** de niveau IV.



## Les contenus...

<b>UC1</b>	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
<b>UC2</b>	Prendre en compte les caractéristiques des publics
<b>UC3</b>	Préparer un projet ainsi que son évaluation
<b>UC4</b>	Participer au fonctionnement de la structure
<b>UC5</b>	Préparer une action d'animation dans le champ des activités physiques pour tous
<b>UC6</b>	Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous
<b>UC7</b>	Mobiliser des connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous
<b>UC8</b>	Conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous
<b>UC9</b>	Maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous
<b>UC 10</b>	Organiser un raid nature dans une démarche de développement durable

## Les modules complémentaires facultatifs...

Ces modules complémentaires élargissent le champ de compétences et de prérogatives de l'animateur sportif multisports. Ils sont ouverts aux éducateurs titulaires ou en cours de formation BP JEPS APT. En ce qui concerne les UCC sports, ces nouvelles prérogatives permettront de dépasser le cadre de l'initiation et d'accompagner les pratiquants jusqu'au 1er niveau de compétition.

UCC Directeur de Centre de Vacances		
Encadrer et gérer des centres de vacances ou de loisirs (prérogative équivalente au BAFD)	10 journées du 29 mars 2010 au 16 avril 2010	690 euros
Certificat de Spécialisation ROLLER		
Favoriser l'apprentissage des différentes disciplines en roller, ainsi que leur développement	19 journées du 17 mai 2010 au 24 juin 2010	1 200 euros
Unité Complémentaire Capitalisable Animateur, environnement tourisme et patrimoine		
Concevoir et animer des projets d'activités liés au tourisme, à l'environnement et au patrimoine	21 journées 03 mai 2010 au 29 oct. 2010	1 300 euros
Unité Complémentaire Capitalisable Skate board		
Compléter le panel de compétences pour encadrer des activités skate board	6 journées du 08 nov. 2010 au 14 déc. 2010	550 euros

## L'alternance...

Formation modulaire de **651 h** en centre de formation et **350 h** en entreprise selon le rythme moyen mensuel de :

- 2 semaines de 4 à 5 jours au centre de formation à Nantes et proche agglomération
- Semaine(s) en entreprise

### Stage pratique :

- Le candidat devra avoir trouvé sa structure de stage avant l'entrée en formation.
- Les vacances scolaires sont en partie consacrées au stage pratique.
- La formation est interrompue en juillet et août, ce qui donne la possibilité pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du CNASEA, de travailler durant l'été.

## Le financement...

Coût pour un Demandeur d'emploi : 5 282 euros *	
<b>Aides possibles au financement</b>	Dans le cadre d'un conventionnement auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire, une aide partielle d'environ 70 % du coût de la formation (pour un parcours complet) pourra être attribuée. Le candidat pourra également effectuer lui-même des démarches pour une aide individuelle, auprès notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la mission locale (—de 26 ans)</li> <li>• du Conseil Général (Rmistes)</li> <li>• de la Direction Jeunesse et Sports</li> <li>• de sa structure d'alternance</li> </ul>
Coût pour un salarié : 6 000 euros *	
<b>financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de formation de l'entreprise</li> <li>• Congé Individuel de Formation (CIF)</li> <li>• Contrat de professionnalisation</li> </ul>

\* Le coût annoncé ne prend pas en compte :

- les allègements éventuels appliqués après le positionnement individuel,
- le coût des modules complémentaires facultatifs.